



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hommages nationaux

Question écrite n° 92594

Texte de la question

M. Pascal Popelin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur la reconnaissance du rôle des républicains espagnols dans la résistance française durant la seconde guerre mondiale. Alors que leur participation aux opérations de la résistance contre l'occupation allemande en France est unanimement reconnue et jugée décisive, les intéressés ont subi un préjudice moral et politique important en raison de la publication d'un arrêté datant du 7 octobre 1950, pris par le ministre de l'intérieur d'alors, prononçant la dissolution de l'Amicale des anciens des forces françaises de l'intérieur et résistants espagnols. Ce n'est qu'en 1976, à la suite du décès du général Franco, que ceux-ci ont pu de nouveau se regrouper en association, sous le nom de l'Amicale des anciens guérilleros espagnols en France et forces françaises de l'intérieur (AAGEF-FFI). Toutefois, afin que leur contribution durant cette période de notre histoire commune soit pleinement reconnue, les membres de cette amicale réclament l'annulation de l'arrêté ministériel du 7 octobre 1950. Au regard de leur rôle avéré au service de la Libération de notre Nation, il souhaiterait savoir dans quelle mesure il serait possible de leur donner satisfaction.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92594

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2016](#), page 662

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)